

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/10/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 19/10/2015

Délibération n° D-2015-383

**Biodiversité - Convention de partenariat avec le CNRS pour
l'étude de faune sauvage en milieu urbain**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction de Projet Environnement et Handicap

Biodiversité - Convention de partenariat avec le CNRS pour l'étude de faune sauvage en milieu urbain

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Considérant la Stratégie Nationale de la Biodiversité et particulièrement l'objectif 18 : Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances et l'objectif 19 : Améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à anticiper et à agir, en s'appuyant sur toutes les connaissances,

Considérant le plan d'actions biodiversité 2013-2017 de la Ville, adopté en Conseil municipal à l'unanimité le 15 novembre 2013, qui vise à assurer la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue locale. L'objectif stratégique 7 « Gouvernance et mobilisation territoriale » de ce plan, vise plus particulièrement à développer des partenariats avec les acteurs du territoire permettant une meilleure connaissance et protection de la biodiversité, et également des mutualisations d'actions.

Dans ce cadre, la Ville de Niort poursuit son effort de mieux connaître la biodiversité et souhaite encourager les démarches innovantes sur le territoire en matière de biodiversité.

De son côté, le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, laboratoire du CNRS, développe avec le soutien financier de la région Poitou-Charentes et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, un projet qui vise à comprendre l'impact de l'urbanisation sur les animaux sauvages. Plusieurs espèces (oiseaux, amphibiens, reptiles) peuvent être considérées comme des espèces sentinelles. L'étude porte donc sur des suivis de population, et plus particulièrement du Moineau domestique, des Mésanges et du Léopard des murailles, sur 5 ans en milieu urbain (en l'occurrence Niort) et en milieu rural. Ce projet permettra de comprendre si l'urbanisation affecte la faune du Poitou-Charentes.

La Ville de Niort et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS) ont déjà formalisé leur partenariat par le biais d'une convention approuvée en Conseil municipal le 29 avril 2013 qui prendra fin le 30 septembre 2015. Il est proposé de poursuivre ce partenariat par le biais d'une seconde convention qui fixera les modalités d'installation des nichoirs sur des bâtiments et sites municipaux, et le partage d'informations sur les résultats de l'étude.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat pour l'étude de faune sauvage en milieu urbain ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY